

*Affaires courantes*

[Traduction]

Le premier ministre actuel n'a pas profité de l'essor qu'on a connu au milieu des années 80 pour contenir cette dette. Comme son gouvernement, il est plutôt devenu obsédé par l'inflation. À cette époque, on nous disait que le problème de l'inflation existait à Toronto, mais nulle part ailleurs. En maintenant des taux d'intérêt élevés pour freiner la croissance, on a réussi à faire baisser la vapeur à Toronto, mais le reste du pays s'est retrouvé au ralenti.

• (1815)

Les conservateurs ont volontairement créé la première récession d'origine canadienne. Une fois qu'ils l'eurent créée, madame la Présidente, ils ont refusé d'en reconnaître l'ampleur, et c'est pourquoi nous voilà maintenant dans la situation que l'on sait.

Ils ont aussi essayé de rejeter une grande partie du blâme sur les forces mondiales et le ralentissement économique qui frappait également d'autres pays, mais certains économistes ont carrément blâmé notre gouvernement.

Un récent rapport de l'institut d'analyse des politiques de l'Université de Toronto affirme que l'augmentation des taxes et des impôts fédéraux et la lutte contre l'inflation ont précipité la récession en 1990 et sont la principale cause de notre reprise laborieuse.

En 1991, la récession est devenue encore plus grave quand on a ressenti les conséquences du ralentissement américain et que la taxe sur les produits et services est entrée en vigueur. Imaginez donc! Au moment le plus difficile, le gouvernement a appliqué une taxe à la consommation qui faisait soudainement augmenter l'inflation d'un point et demi. Il dirigeait le pays comme un chauffeur qui appuie en même temps sur l'accélérateur et sur les freins. Ce n'est pas ainsi qu'on va bien loin.

Madame la Présidente, je vois qu'il ne me reste plus qu'une minute. J'aurais aimé poursuivre encore pour démontrer davantage à quel point ce gouvernement a été incompetent et incapable de relever les défis des années 90. Je sais qu'un bon nombre de députés de mon caucus souhaitent participer ce soir au débat sur cette motion d'ajournement.

[Français]

Conformément à l'article 26(1) du Règlement, je propose:

Que la Chambre continue de siéger au-delà de l'heure ordinaire d'ajournement quotidien afin d'étudier cette motion d'ajournement.

**Mme le vice-président:** Que tous les députés qui s'opposent à cette motion veuillent bien se lever.

*Et moins de 15 députés s'étant levés:*

**Mme le vice-président:** Moins de 15 députés d'étant levés, la motion est donc adoptée.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

**M. Nelson Riis (Kamloops):** Madame la Présidente, je suis heureux de prendre part à ce débat sur la motion d'ajournement. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ce qu'a dit mon collègue de Calgary-Centre, le leader du gouvernement à la Chambre, et je me ferais en fait volontiers l'écho de nombre des ses remarques à propos de cette institution, de la façon dont les gens ont tout fait pour critiquer et ridiculiser le système parlementaire, de la façon dont ils ont accusé les députés de toutes sortes de choses ignobles—complètement fausses pour la plupart.

Disons que ce système n'est pas parfait, mais en est-il un meilleur? Nous convenons tous, je crois, qu'il est un certain nombre de réformes que nous aimerions voir apporter à notre système parlementaire. Je pense notamment et avant tout à l'abolition du Sénat qui pourrait être remplacé par une autre forme d'institution mieux adaptée à un système démocratique, ou tout au moins par un Sénat élu, ainsi qu'à toute une série de réformes qui changeraient la façon dont fonctionne cette institution.

Ces dernières semaines, un comité s'est penché sur ces questions. Il a déposé son rapport et le Règlement fait actuellement l'objet de révisions visant à tenir compte de certains changements qui feront de la Chambre une institution beaucoup plus inclusive où les simples députés joueront un rôle plus important, où plus de gens participeront aux prises de décision, où la période des questions sera menée d'une façon mieux adaptée aux besoins des gouvernements des années 1990. Les gens veulent une réforme.

J'ai essayé de penser à ce que je pourrais dire de gentil au sujet de mon collègue de Calgary-Centre avec qui j'ai eu le plaisir de travailler pendant de nombreuses années. Plusieurs choses me sont venues à l'esprit. Une chose qu'il faut dire au sujet du député de Calgary-Centre, c'est qu'on sait toujours exactement quelle est sa position. Elle est toujours claire. Il a toujours un point de vue très précis sur pratiquement chaque question, chaque sujet.

C'est quelqu'un de très direct, de très franc, de très honnête et donc une personne avec laquelle il est facile de traiter. En tant que leader parlementaire souvent appelé à négocier avec le député de Calgary-Centre, je dois dire que j'ai toujours apprécié sa franchise, son ouverture d'esprit et sa volonté—je ne dirais pas de discuter—mais au moins de faire part aux autres de la façon dont, à son avis, les choses devraient se passer dans cette enceinte.